

Communiqué de presse

#TRESHAUTDEBIT : ACCELERATION DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN ZONE RURALE SUR LE SECOND SEMESTRE 2021 GRACE AU PLAN FRANCE TRES HAUT DEBIT

Paris, le 16 septembre 2021

Ce sont au total 1,5 million de locaux qui ont été rendus raccordables sur le deuxième trimestre 2021, soit 22% de plus que lors du T2 2020 d'après [les statistiques](#) des abonnements et déploiement du haut et très haut débit pour le deuxième trimestre 2021 publiés par l'Arcep jeudi 9 septembre. La dynamique soutenue se confirme en particulier dans les réseaux d'initiative publique sous maîtrise d'ouvrage des collectivités, dans les zones les plus rurales : +95% de locaux rendus éligibles à la fibre optique par rapport au T2 2020, un record !



Pour le deuxième trimestre consécutif, le nombre de lignes déployées dans les zones rurales est supérieur aux zones urbaines.

Cette dynamique de déploiement répond à une véritable attente des foyers et entreprises : entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021, 4,1 millions de nouveaux abonnements à la fibre optique ont été souscrits. **Aujourd'hui c'est 65% des Français qui sont désormais éligibles à la fibre optique.**

L'accélération de 2020 se poursuit ainsi avec la progression du nombre de locaux rendus raccordables à la fibre mais aussi celle du nombre d'abonnés. Grâce au soutien du Plan France Très Haut Débit piloté par l'ANCT, les réseaux d'initiatives publiques confirment que le chantier de la fibre optique bat son plein dans les zones les plus rurales. En parallèle, la progression spectaculaire du nombre d'abonnés à la fibre témoigne d'une adhésion massive des Français à la fibre optique.



A propos du Plan France Très Haut Débit

Les objectifs du Plan France Très Haut Débit

La couverture numérique des territoires est une priorité du Gouvernement. Le Président de la République a fixé des objectifs ambitieux pour la couverture en internet fixe des territoires : garantir à tous un accès au bon haut débit (supérieur à 8Mbit/s) d'ici 2020 et un accès au très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici 2022 et à terme, la généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) à horizon 2025. Le Plan France Très Haut Débit incarne cette ambition. Au sein de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), le programme FTHD pilote ce dernier et a pour mission d'accompagner la réalisation de ce chantier collectif qui mobilise acteur publics et privés.

Le numérique partout et pour tous : la campagne du gouvernement

Afin de valoriser l'action de l'État et les collectivités depuis plusieurs années en faveur de la couverture numérique du territoire, une grande campagne de communication a été lancée par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

Elle illustre l'étendue des bénéfices du développement des infrastructures numériques partout et pour chacun d'entre nous avec un dispositif en deux temps : de l'affichage, de la radio et une opération spéciale en partenariat avec l'application Waze depuis juillet et depuis la rentrée un film diffusé à la télévision et des insertions dans la presse régionale. Par un dispositif ambitieux et une idée « le très haut débit pour tous et partout arrive plus vite que l'on ne l'imagine », la campagne #TrèsHautDébit met à l'honneur la transformation que le numérique amène dans le quotidien des Français, tout en soulignant qu'il est un vecteur essentiel de lien social pour tous et sur tout le territoire. Plus qu'une fin en soi, le numérique renforce nos connexions et réinvente notre quotidien.

A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

Contact presse : Claire JOLY, cjoly@equancy.com, 06.88.10.67.57

Contact Plan France Très Haut Débit : caroline.xu@anct.gouv.fr